

J'ai assisté, pendant le congé de Pâques, aux audiences que la Commission a tenues à Owen Sound. Je me sentais plutôt encouragé, car je ne pouvais m'empêcher de penser qu'à cause de la pression énorme des instances faites alors à la Commission elle ne pourrait que maintenir le service ferroviaire pour les voyageurs dans la région.

Cependant, de même que beaucoup d'autres habitants de la région, j'ai éprouvé un choc devant la décision rendue par la Commission canadienne des transports le 30 septembre. Elle a décidé de supprimer tous les services-voyageurs au nord et à l'ouest de Guelph, y compris ceux qui desservait ma région de l'Ouest de l'Ontario, la ville d'Owen Sound, ainsi que celles de Southampton, Kincardine, Stratford et Goderich.

Je ne crois la décision ni bonne ni équitable, car la Commission ne semble pas avoir prêté l'oreille à toutes les instances qui lui avaient été faites aux audiences. A vrai dire, quand je vois de telles commissions à l'œuvre, je me demande parfois si nous vivons en démocratie ou dans un pays où les commissions et les organismes du genre rendent ultimement des décisions qui suppriment le droit de la personne non seulement à être entendue mais encore à être écoutée. Croyez-en, monsieur l'Orateur, je ne pense pas que la Commission ait écouté avec sincérité les instances que lui faisait la population d'Owen Sound.

J'aimerais me reporter à la partie de la décision sur l'abandon des services ferroviaires dont j'ai parlé. L'alinéa (a) de la décision se lit comme suit:

Le comité est d'avis que les pertes réelles ne justifient pas le maintien de ces services-voyageurs pour le nombre de voyageurs qui s'en servent et qui, de l'avis du comité, s'en serviraient vraisemblablement s'ils n'étaient pas supprimés.

On a fini par apprendre au cours de l'audience que la Commission n'avait même pas consulté l'organisme du centre de l'Ouest chargé de faire des relevés sur les besoins de cette région particulière. Elle n'a pas non plus entendu les instances de la province de l'Ontario, qui fait actuellement une étude des besoins de transport dans la région. La Commission est allée de l'avant sans attendre que ces études soient terminées, et, en conséquence, n'a pu juger de la véritable situation.

Voici ce qu'on dit dans l'alinéa suivant de la décision:

Le comité est d'avis que le réseau d'autoroutes desservant les points de cette région de l'Ontario où le service-voyageurs assure actuellement des services est excellent et probablement aussi étendu que tout autre dans n'importe quelle région comparable au Canada. En outre, le comité est d'avis que les services d'autobus actuels dans la région constituent un autre service de transport public satisfaisant, et il accepte les témoignages apportés aux audiences selon lesquels ces services d'autobus suffiront aux besoins et seront augmentés en nombre selon les besoins du trafic à la suite de l'abandon des services-voyageurs ferroviaires.

Lors d'un entretien avec le maire de Southampton, une des villes touchées, j'ai appris que pour se rendre de Toronto à Southampton en autobus, une distance de 120 milles, il faut passer par London, ce qui ajoute quelque 80 milles au trajet. Aussi, on a tort de prétendre que

le service d'autobus offre une autre possibilité satisfaisante. Je reprends la décision:

Le comité s'accordant avec les témoignages des deux sociétés ferroviaires, prétend que l'abandon de ce service aurait peu d'effet sur les autres services-voyageurs.

Il y a une chose que j'arrivais difficilement à comprendre: l'une des compagnies de chemins de fer disait que si les services de l'autre cessaient, elle comblerait le vide. Mais que s'est-il passé? Les deux services ont été supprimés. Le service du Canadien Pacifique de Toronto à Owen Sound n'existe plus et, si cette décision tient toujours, il n'y aura plus de service-voyageurs par train en partance de Toronto.

Voici ce que dit le rapport du comité:

Enfin, le comité est d'avis que la discontinuation de ces services ne viendrait pas en conflit avec les projets d'aménagement de la région, dont le gouvernement d'Ontario doit approfondir l'étude conformément aux principes directeurs du rapport intitulé: *Design for Development*: la région du centre de Toronto qui a été citée comme preuve par le gouvernement d'Ontario.

Je ne crois pas que cette décision ait sa raison d'être. En fait, je crois que toute la question avait été décidée entre les chemins de fer et la Commission des transports avant même que commencent les audiences à Owen Sound. On s'est servi des audiences comme d'un os qu'on aurait donné à ronger aux gens de la région pour leur faire croire que la Commission s'acquittait bien de sa tâche. C'est inadmissible, à mes yeux.

En outre, je comprends difficilement pourquoi nos demandes d'un meilleur service, d'un relevé des exigences de la région et d'un service de rechange, n'ont pas été prises en considération. Toutefois, en rejetant la demande des sociétés ferroviaires de supprimer le service-voyageurs entre Guelph et Toronto, la Commission a invoqué le raisonnement même que nous lui avions demandé d'appliquer dans notre cas. Je voudrais verser au dossier les commentaires de la Commission sur le maintien du service entre Guelph et Toronto. Entre parenthèses, il y a beaucoup de convois de voyageurs qui passent par Guelph en route vers Toronto, indépendamment de ce service particulier, de sorte que la région ne se serait pas tellement ressentie de l'abandon du service. Cependant, cela signifiait beaucoup pour la région que je représente. La Commission déclare:

Aucun des témoignages ne nous a convaincus que les pertes réelles subies ne pourraient être sensiblement réduites par des modifications dans l'affectation du matériel, et par la fourniture d'un service plus commode et plus approprié fondé sur des relevés établis selon les méthodes modernes, en ce qui concerne les exigences des voyageurs, à la fois réels et virtuels.

Nous demandons aux chemins de fer depuis des années de moderniser leur équipement et d'offrir un matériel roulant plus moderne. S'ils le faisaient, ils attireraient plus de voyageurs et rendraient le service plus économique.

● (9.40 p.m.)

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt une petite publication déposée sur ma table l'autre jour et intitulée: «Brèves nouvelles de France». Elle contenait un article sur les